Évaluation de la recherche

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :
Institut d'Histoire du Droit (IHD)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 21/04/2020

Pour le Hcéres[1] :

Nelly Dupin, Présidente par intérim

Au nom du comité d'experts[2] :

Serge Dauchy, Président du comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle déposante au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut d'Histoire du Droit
Acronyme de l'unité :	IHD
Label et N° actuels :	EA 7401
ID RNSR :	201521640L
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Pascal VIELFAURE
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Pascal VIELFAURE
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	/

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Serge DAUCHY, Université de Lille
Expertes :	M^me^ Céline PAUTHIER, Université de Strasbourg (CNU) M^me^ Florence RENUCCI, Université d'Aix-Marseille M^me^ Nathalie TOUSIGNANT, Université Saint-Louis, Bruxelles

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^me^ Pauline TÜRK

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Philippe AUGE, Université de Montpellier

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'institut d'Histoire du Droit (IHD) est né en 2015 suite au souhait d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs en histoire du droit de « reprendre leur autonomie » par rapport à l'UMR 5815 « Dynamique du droit ».

L'IHD se présente comme la reconstitution de l'Institut d'Histoire du Droit des Anciens Pays de Droit Ecrit (IHADPE). Reconnu comme équipe d'accueil (EA 7401), l'IHD a été dirigé quelques mois par M. Yves Mausen, puis par M. Pascal Vielfaure qui assumera encore cette responsabilité au cours du prochain contrat quinquennal.

On signalera ici que le nom choisi en 2015 peut prêter à confusion avec l'Institut d'Histoire du droit (UMR 7184) de l'Université Paris 2.

Sise dans les locaux de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier, l'EA 7401 a conservé les anciens locaux de l'IHADPE : trois bureaux, dont un partagé, ainsi que deux bibliothèques (Bibliothèque André Gouron et Bibliothèque d'histoire du droit).

Les recherches menées par l'IHD s'articulent autour de trois axes de recherche dont le dénominateur commun est « l'ordre juridique ».

Le premier, historique car développé au sein de l'ancien IHADPE, concerne le droit commun et les droits particuliers médiévaux.

Le deuxième s'intéresse à l'histoire du droit colonial.
Le troisième, porté par les EC actuellement en poste à l'université de Montpellier, s'inscrit dans une perspective transversale autour du droit de la santé et du droit du travail.

L'IHD est membre de l'école doctorale Droit et science politique (ED 461) et représenté par son directeur au sein du conseil de l'ED.

On signalera ici une particularité de l'écosystème montpelliérain : l'EA 7401 ne regroupe pas l'ensemble des enseignants-chercheurs et doctorants en histoire du droit : deux professeurs, dont le président de la section d'histoire du droit, et leurs doctorants sont rattachés à l'UMR « Dynamiques du droit ». Les deux unités affichent par ailleurs une même thématique de recherche, à savoir l'histoire du droit colonial.

Plus petite équipe d'accueil de l'Université de Montpellier, l'IHD se compose actuellement de deux professeurs émérites, trois professeurs en activité (dont un en détachement à l'Université de Fribourg et qui devrait donc être considéré comme membre associé), trois maîtres de conférences (dont une nouvelle collègue recrutée au premier septembre 2019), et de dix-huit doctorants.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Pascal Vielfaure

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS-2

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Histoire de la Justice
Droit colonial
Droit de la santé, droit du travail, droit médieval

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Institut d'Histoire du Droit - IHD		
Personnels en activité	**Nombre au 30/06/2019**	**Nombre au 01/01/2021**
Professeurs et assimilés	2	2
Maîtres de conférences et assimilés	3	3
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries…	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC…	1	1
Sous-total personnels permanents en activité	**9**	**9**
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	0	
Doctorants	18	
Autres personnels non titulaires	0	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	**21**	
Total personnels	**30**	**9**

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'Institut d'Histoire du Droit (IHD) de Montpellier (EA 7401), bien que composé de seulement cinq enseignants-chercheurs titulaire (plus un en situation de détachement), est fort de l'investissement de son directeur et du renfort de professeurs émérites, ainsi que d'une production régulière et soutenue. Il a su surmonter une période d'instabilité due aux mouvements de personnels dans le cadre du contrat 2015-2019.

Bien qu'éclatée entre deux unités de recherche investissant toutes deux un axe de recherche identique, la petite communauté des historiens du droit de Montpellier bénéficie d'une identification forte au sein de la Faculté de droit, favorisée par l'usage d'un espace de rencontre et lieu de recherche communs qu'est la bibliothèque d'histoire du droit, et par le soutien affirmé de la tutelle en matière de formation et de recherche dans la discipline.

Le pilotage, souple et informel, tient compte de la faiblesse de l'effectif susceptible d'encadrer des travaux mais n'empêche pas la rencontre et les échanges très réguliers des encadrants et des doctorants. Ces derniers, nombreux eu égard à la taille de l'unité, favorisent le dynamisme de celle-ci et participent de la visibilité de l'histoire du droit au sein de la l'Université.

Toutefois, l'unité doit poursuivre ses efforts pour surmonter un certain nombre de fragilités structurelles dans le cadre du contrat à venir et pour préparer l'avenir. La faiblesse de l'effectif en matière d'encadrement, la fragilité d'une source de financement unique, la proportion trop importante de doctorants non financés, l'absence d'insertion dans les milieux non académiques, menacent la petite structure qu'est l'IHD.

Les stratégies mises en place par l'IHD permettent d'envisager une meilleure insertion et visibilité dans la recherche à l'université de Montpellier. La recherche d'équilibre entre les axes traditionnels de la recherche montpelliéraine et de nouveaux axes transversaux témoigne de la volonté de l'IHD de s'ouvrir à des champs plus interdisciplinaires et d'établir des collaborations locales ou nationales. Celles-ci devront être renforcées par une plus grande dynamique collective, l'incitation des maîtres de conférences à s'investir dans l'encadrement et le pilotage des axes de recherche.

Il s'agit également de renforcer l'insertion dans une recherche d'envergure nationale et internationale, par des publications en langues étrangères, l'obtention de contrats de recherche, ainsi qu'un meilleur investissement dans l'activité éditoriale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales

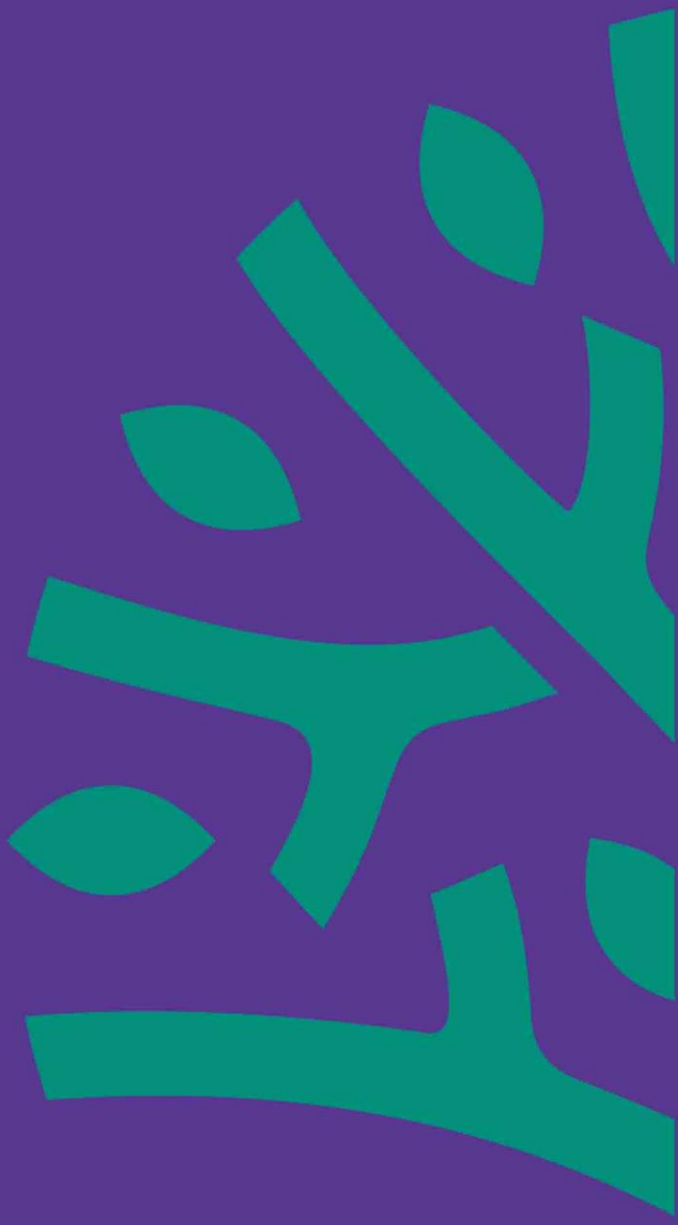

évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres